

DES GROSSES Vagues
BRISÉ PAR LA TEMPÊTE
- LE 14 JANVIER 1957 -
LE MAJOR PIPON
NÉ A JERZEY,
MIRACULEUSEMENT ÉCHAPPÉ
À CE DÉASTRE,
EST REVENU SUR CETTE PLAGE
LE 24 JUILLET 1960,
ET BIEN EN AUTOURNE,
A FAIT GRAVER SUR LA PIERRE
CE DURABLE TÉMOIGNAGE
DE SA RECONNAISSANCE.
A Deo vitas pes
in Deo.



Cal Ar Sonerien

Auprès des Sonneurs

> magazine municipal d'informations de Plozévet

éditorial

Le mot du maire

En Asie... et ailleurs...

Cette année 2005 commence dans la tristesse par un brutal rappel à l'ordre de la nature qui nous replace à une taille modeste face à la puissance destructrice des éléments. La municipalité de PLOZEVET est solidaire des populations qui souffrent de la récente catastrophe de l'océan Indien et s'associe à leur douleur. Cependant, ce drame ne doit pas nous faire oublier l'ensemble des victimes des autres catastrophes de par le monde, qu'il s'agisse de phénomènes naturels ou de conflits. Nous espérons que le fantastique élan de générosité, déclenché suite au tsunami en Asie du sud, trouvera son prolongement par la mise en oeuvre de dispositifs humanitaires internationaux permanents destinés à venir en aide aux populations les plus vulnérables.

Chers amis,

Traditionnellement, l'année nouvelle est propice au bilan des actions entreprises et à une projection sur l'avenir.

Les réalisations en cours sur notre commune, qu'il s'agisse de projets publics ou privés, témoignent de notre volonté à tous de construire un futur de progrès. Car, plus que de confiance ou d'espoir, c'est de volonté qu'il s'agit. En effet, l'année 2005 posera avec une acuité particulière la question du devenir des communes rurales. Le sentiment d'être pour l'instant épargnés par les différents projets de concentration des services publics : regroupements pédagogiques intercommunaux, fermetures de bureaux de poste, de trésoreries, doit s'analyser comme un simple répit. Les fermetures que subissent certaines communes ne renforcent pas les services maintenus dans les bourgs centres. Elles mettent au contraire en évidence la dévitalisation des secteurs ruraux, accélérant ainsi la concentration des activités à la périphérie des villes.

Plozévet, avec la Communauté des Communes du Haut Pays Bigouden, entend malgré tout jouer la carte du développement, un développement harmonieux qui réponde aux besoins du plus grand nombre. Il nous faut pour cela mener de front plusieurs combats.

Notre commune doit rester un centre de vie conciliant activités économiques et occupation résidentielle. L'attractivité de notre secteur dépend tout autant de la préservation du cadre de vie que de notre capacité à maintenir ou à générer une activité économique créatrice d'emplois et de richesses. L'aspiration légitime à un environnement préservé ne doit pas conduire à oublier que le lieu de villégiature des uns est l'espace de travail des autres.

Le dernier recensement confirmait la baisse de la population dans les communes du littoral de la baie d'Audierne. Cette tendance semble s'inverser, entraînant avec elle une augmentation des coûts de l'immobilier et du foncier. Nous devons être vigilants à juguler les effets pervers de ce phénomène en maintenant une offre publique non spéculative de terrains à bâtir pour permettre aux jeunes ménages d'accéder à la propriété et maintenir ainsi une nécessaire mixité sociale.

Mais habiter nombreux à Plozévet n'est pas un but en soi, encore faut-il y vivre bien. La qualité du lien social est ce qui fait la richesse du bien vivre. C'est en cela qu'il faut discerner l'âme de notre commune et, sur ce terrain, nos associations culturelles et sportives accomplissent un travail remarquable. Nous espérons que la nouvelle salle culturelle communautaire, l'espace médiathèque et maison de l'enfance contribueront à créer un environnement propice à l'épanouissement de la personne.

Parce que nous avons ensemble un réel projet de vie, parce que nous disposons d'indéniables atouts, nous abordons cette année 2005 avec détermination et optimisme. La population de Plozévet a toujours su s'inscrire dans le champ de la responsabilité et de la citoyenneté et cela constitue pour votre municipalité la plus importante des motivations.

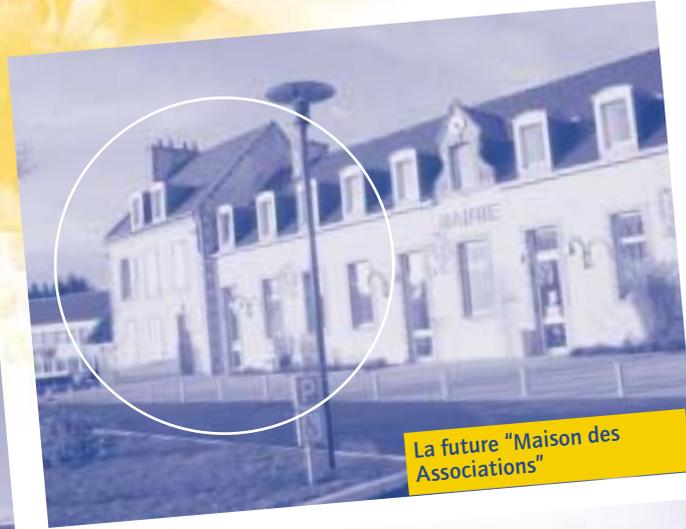
À toutes et à tous, Bloavez mad.

Les chantiers en photos...

Si tout va bien, la prochaine messe de Noël à l'église...



La future "Maison des Associations"



Un nouveau parking, à la Trinité



Début de chantier pour la salle



Quelques semaines plus tard, la salle prend forme.



Le chantier à l'intérieur.



Le chantier à l'extérieur.



Un nouveau lotissement communal

En réponse à une demande croissante de nouveaux candidats à la construction

● Un enjeu pour notre commune

Engorgement des villes, problématiques de stationnement et de circulation, inflation du foncier et de l'immobilier à proximité des grosses agglomérations et des stations balnéaires... Dans ce

contexte, nos petites communes, à la fois rurales et maritimes, deviennent de plus en plus attractives pour les candidats à la construction. Située à 25 km de Quimper et à quelques encablures de l'océan, avec ses 7 kilomètres de façade maritime, Plözévet bénéficie d'une localisation particulière qui devrait, dans les années à venir, attirer en nombre les familles de tous âges. Certains projets comme la future salle de spectacle, la mise à disposition prochaine de structures d'accueil pour la petite enfance, la nouvelle médiathèque et l'émergence de projets privés contribueront, nous l'espérons, à un développement continu et au regain de l'activité commerciale.

C'est dans ce contexte que la municipalité vient de voter à l'unanimité la mise en œuvre d'un futur lotissement communal. Celui-ci se situera en bordure de "la ligne" (rue des Saules). La maîtrise d'œuvre vient d'en être confiée à Joseph Thomas, géomètre expert à Douarnenez.



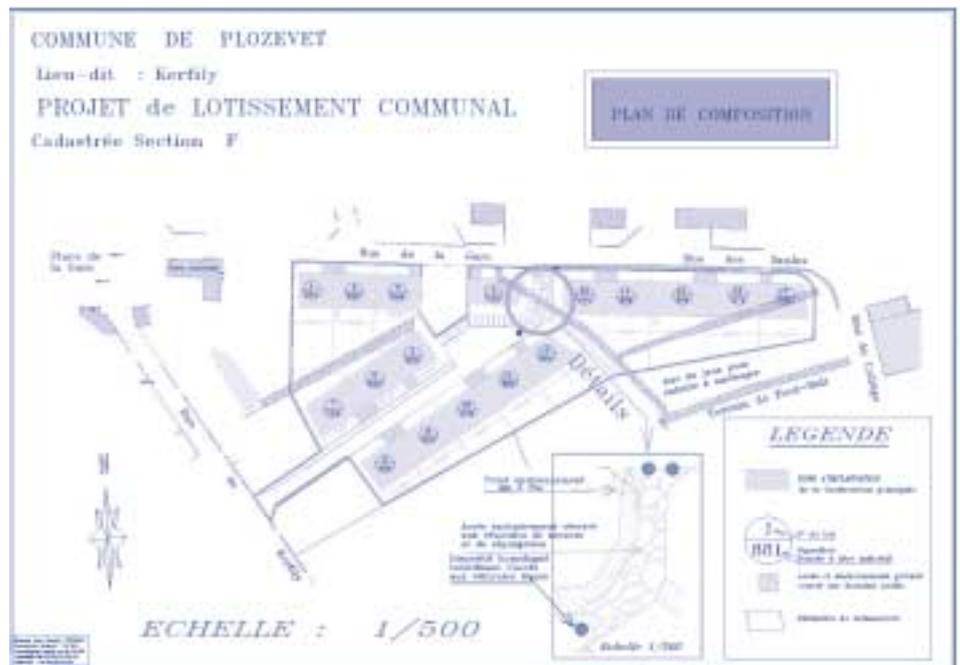
Vue prise au croisement de la rue des Saules et de la rue du Collège.

● Descriptif du lotissement

Le projet prévoit la division du terrain en 17 lots de 550 m² à 990 m². 9 lots se situeront le long de la rue des Saules et 8 lots seront répartis de part et d'autre d'une impasse ouverte sur la rue de Kerfily. Tous seront viabilisés et donc "prêts à être construits" (restera à la charge de l'acquéreur, la taxe de raccordement à l'assainissement collectif).

Planning prévisionnel 2005

- **Fin janvier**
 - > Dépôt du dossier de lotissement.
 - Etablissement d'un devis estimatif sommaire des travaux.
- **Mi-mars**
 - > Délibération du Conseil Municipal
 - Délivrance de l'arrêté de lotir
- **Début avril**
 - > Dépôt du dossier de consultation des entreprises.
- **Début mai**
 - > Passation des marchés avec les entreprises.
- **Début juin**
 - > Commencement des travaux
- **Fin juillet**
 - > Fin des travaux 1^{ère} tranche (Voirie provisoire et réseaux eaux usées, eaux pluviales, eau potable et réseaux souples).



Observation : Les lots seront attribués par une commission municipale.
Les compromis de vente pourront être établis 2 mois après la délivrance de l'arrêté de lotir.

"INF'EAU"

... par le Syndicat des Eaux de Saint Ronan



Le futur réservoir du château d'eau.

"H₂O : la molécule de vie, la molécule de l'eau, sans cette molécule rien ne vit, rien ne pousse, rien n'est possible. L'eau circule sur la terre, sous la terre, façonne les paysages, rythme la vie. L'Homme a organisé sa vie autour de l'eau et parfois contre l'eau. Longtemps il a puisé, souillé et gaspillé" - "L'eau, nécessaire à la vie, de multiples générations l'ont répété... tout individu ou toute communauté humaine a le droit d'y avoir accès en **quantité** et en **qualité**."

La réalisation du réservoir de 1000m² se poursuit à proximité du château d'eau, sans difficultés particulières. Il sera opérationnel fin février 2005 et permettra de réguler la distribution.

En 2004, 7 extensions et 1 renforcement ont été réalisés sur les communes du syndicat.

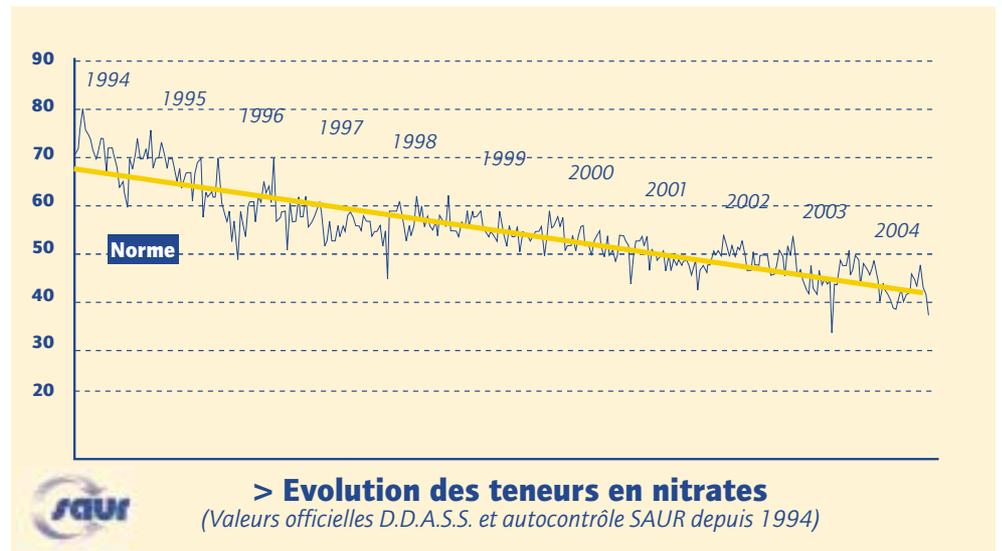
Au niveau de la qualité, l'ensemble des paramètres (63 au total, dont par exemple les pesticides) mesurés pour l'année 2004* est conforme aux normes en vigueur. Concernant les nitrates, aucun dépassement de la norme de 50 mg/l n'a été relevé durant l'année

(le relevé du mois de décembre effectué au captage de Saint Ronan indique 41 mg/l). C'est donc avec satisfaction que nous voyons ce taux baisser progressivement, grâce à toutes les mesures entreprises par le syndicat et aussi aux efforts réalisés par les différents acteurs associés à la reconquête de la qualité de l'eau.

* Un prélèvement effectué le 19 décembre dernier par le département santé de la DDASS a permis d'analyser l'eau de St Ronan. La conclusion de l'analyse : « Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ». Les résultats de cette analyse sont consultables à la Mairie.

L'année 2003 en bref

- 366 560 M³
C'est le total des M³ produits en 2003
- 11 M³
C'est le total des M³ exportés au Syndicat des Eaux de KERGAMET
- 32 298 M³
C'est le total des M³ importés au Syndicat des Eaux de KERGAMET
- 398 847 M³
C'est le total des M³ distribués sur le réseau du Syndicat
- 322 080 M³
C'est le total des M³ vendus en 2003
- 81.5 %
C'est le rendement du réseau
- 0.87 M³/Km/j
C'est l'indice linéaire de perte.



Quelques chiffres extraits du compte-rendu technique de Saur France pour l'année 2003

Répartition des clients par commune au 31 décembre 2003

COMMUNES	Abonnés	Consommation (m ³)	Moyenne
Plovan	449	55 062	123
Plözévet	1 914	163 604	85
Pouldreuzic	1 005	79 027	79
Tréogat	269	24 387	91
TOTAL	3 637	322 080	89

Rappelons que le thème de "Sciences et Citoyens", qui se déroulera à Plözévet du 14 au 20 novembre 2005, sera justement l'eau...

Protection et aménagement du littoral

Accueil du public sur les sites naturels

La plupart des communes littorales sont confrontées à des problèmes techniques liés à l'érosion due à des phénomènes naturels ou à la fréquentation et aux demandes des usagers de littoral. Les communes de PLOUHINEC, PLOZEVET, POULDREUZIC et PLOVAN ont décidé de s'associer, sous l'égide de l'A.O.C.P. Dans le cadre du programme européen « LEADER + » elles ont commandé une étude sur la préservation et l'aménagement de leur littoral, l'accueil du public sur les sites naturels afin de permettre une cohérence sur les aménagements futurs dans la cadre de la Loi Littoral.

Déroulement des différentes phases

● **30 avril 2002** : la commission environnement de l'A.O.C.P. met en place un groupe de travail "aménagement et accueil du public sur le littoral" entre les 4 communes.

● **9 septembre 2003** : une commission extra-municipale se réunit sur ce thème. Font partie de cette commission, des élus et des membres des associations concernées par ce thème, (Office du Tourisme, Association de Sauvegarde du Littoral, Histoire et Patrimoine, Association du Port de Canté...).

Quatre points principaux sont retenus :

- > Utilisation et préservation du littoral
- > Aménagements paysagers et mise en valeur du patrimoine
- > Loisirs nautiques et aménagements côtiers
- > Promotion de la commune



Le Menhir

● Le travail réalisé dans chaque commune et la mise en commun de nos réflexions nous ont permis d'établir un cahier des charges afin de lancer une consultation pour le choix d'un cabinet d'étude. Le travail de centralisation a été mené par l'A.O.C.P. avec l'aide d'une étudiante en stage DESS formation aménagement et environnement.

● Le cabinet d'étude CERESA (Centre d'études et de recherches sur l'environnement et les sols pour l'aménagement) est retenu pour élaborer un diagnostic des sites côtiers et faire ensuite des propositions d'aménagements avec des schémas sous forme d'avant-projets sommaires.

● **Septembre 2004** : l'étude commencée en juillet 2003 est remise, aux représentants des communes faisant partie de l'A.O.C.P., aux services de l'Etat (D.D.E.) et aux représentants du Conseil Général (élus et administratifs)

● Parallèlement à cette étude, toujours dans le souci de maîtriser l'accès à tous au rivage, la municipalité de Plözévet décide d'élaborer un plan de préemption des zones côtières. Cette action est menée en collaboration avec le Conseil Général et grâce à l'aide d'un groupe d'étudiants de L'U.B.O. (DESS urbanisme aménagement 3° cycle). Ce plan est actuellement en cours de validation dans les services du Conseil Général.

● **La situation aujourd'hui** : demandé par l'A.O.C.P., un rapport a été remis aux services de l'état pour avis de la Commission des Sites.

● **Les prochaines étapes** : élaboration d'un calendrier de réalisation et recherches de financements.

Conclusions et analyses des usagers des sites

Les priorités induites par la pratique d'activités de découvertes, de loisirs ou professionnelles sur le littoral concernent essentiellement :

● **L'accueil des usagers** : une réflexion sur les structures d'accueil temporaire et permanent du public est à envisager. Les rares équipements existants, de qualité inégale, sont à adapter au site et à sa fréquentation. L'accueil des camping-cars est également un enjeu (gestion du stationnement, points d'accueil adaptés, interdictions à expliciter). Dans tous les cas, le respect de la réglementation et de la qualité paysagère du site reste primordial.

● **Le cheminement et l'accès au littoral** : la continuité des itinéraires de découverte est une priorité. Cela doit passer par une information claire, grâce à une signalétique cohérente et respectueuse d'une qualité esthétique. Pour le chemin littoral, la protection des secteurs dangereux est alors indispensable selon les secteurs : recul du sentier ou la mise en place d'un nouvel itinéraire par le contournement. L'accès aux milieux naturels et aux plages est à envisager pour préserver les milieux et permettre à tous d'y accéder.

● **Le stationnement des usagers** : la réorganisation du stationnement (positionnement, capacité, équipement) est nécessaire.

Ces priorités doivent permettre une fréquentation et des usages respectueux du milieu naturel, du patrimoine et des paysages, sans structures touristiques lourdes.

La maîtrise et la canalisation de la pression anthropique (relevant essentiellement de l'action humaine) paraissent donc un enjeu fort de l'aménagement du littoral.

Suite page 6



Kerrest

A la lumière des ces conclusions, huit enjeux ont été identifiés :

1. Tenir compte transversalement de l'érosion marine.
2. Protéger le milieu naturel d'intérêt patrimonial.
3. Renforcer la continuité du sentier littoral.
4. Renforcer la cohérence de la Route du Vent Solaire.
5. Définir le principe d'une signalétique nécessaire et suffisante.
6. Maîtriser l'accès à la mer.
7. Réorganiser un stationnement fonctionnel et esthétique.
8. Communiquer et sensibiliser les usagers à propos des aménagements effectifs.

Le Gored



Les arroseuses arrosées

Devinez de qui on parle ? De deux personnes que vous n'avez peut-être jamais vues en chair et en os mais dont vous lisez tous les jours la prose dans les colonnes de votre journal préféré.

Nous voulons, bien sûr, parler de Roxana Durand, correspondante pour Ouest-France, et Laurence Prime, correspondante pour le Télégramme, qui nous racontent tous les jours, avec rigueur journalistique et aussi beaucoup d'humour, tout ce qui se passe dans notre belle cité.



Nous avons donc pensé qu'elles méritaient, elles aussi, quelques lignes dans notre "journal" qui, s'il n'a pas la même diffusion que les leurs, touche quand même tous les Plozévétiens...et surtout leur dire "Bravo" pour la qualité de leurs articles et merci pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Pour vos articles à faire paraître, vous pouvez les déposer à la mairie ou les adresser par e-mail à :

- **Ouest-France** > Roxana Durand roxanarrano@wanadoo.fr
- **Le Télégramme** > Laurence Prime prime.laurence@wanadoo.fr

le temps d'un clic...



> www.plozevet.info

Internet, outil incontournable de la communication de demain

Plozévet a été une des premières communes de la Communauté de Communes à mettre en ligne un site Internet. Ce sont des centaines de connexions que nous avons constatées et nous avons reçu de très nombreux messages de félicitations et de sympathie. Dynamique, accueillant, cet outil se veut surtout accessible pour l'ensemble de la population qui trouvera au fil de sa navigation toutes les informations relatives à la vie locale. Accessible, pratique et excellentement complété par le site de l'Office de Tourisme et de quelques associations, il doit également l'être pour les touristes ou les nouveaux arrivants, qui découvriront dans ces pages le patrimoine, la culture... en un mot, tout ce qui fait le charme de la vie à Plozévet. Mettre à votre disposition une information actualisée sur la vie de notre commune a été l'un de nos premiers objectifs, mais aussi favoriser les rapports administratifs ou citoyens qu'entretiennent une ville et ses habitants.

Des webmasters bénévoles...

Ouvert en décembre 2003, le site officiel de la mairie de Plozévet a vu le jour grâce à l'aide totalement désintéressée de bénévoles plozévétiens : Philippe SANDRIN, Alan GALES, Raymond CHIMIER et Deniel DETRAIN pour les photos. Merci à eux...

Ils attendent vos suggestions sur commune.plozevet@wanadoo.fr



De g. à d. : Philippe SANDRIN, Alan GALES, Pierrot BOSSER et Jean-Jacques KEROURÉDAN

Calendrier prévisionnel des réalisations

● Objectifs

Réaliser d'abord les aménagements les moins coûteux et, en parallèle, monter les dossiers de demandes de subventions pour les réalisations à plus long terme.

● En 2005

- > Terminer les accès aux plages ou à la grève.
- > Réaliser quelques plantations en bord de mer (tamaris).
- > En collaboration avec l'A.O.C.P., homogénéiser et renforcer la signalétique sur le G.R. 34, entre Route du Vent Solaire et le littoral (pour signaler les vues panoramiques sur la Baie d'Audierne).
- > Aménagement léger sur les points de Gourinet, Porzembreval et Prat-Meur.
- > Terminer l'aménagement près des plages du Menhir et de Canté Kerrest.
- > Demander la validation du tracé du sentier côtier dès que le plan de préemption sera opposable aux tiers.
- > Améliorer la sécurité le long de la Route du Vent Solaire, particulièrement après le Gored vers Pors-Poulhan.

● En 2006

- > Aménagement du site du Gored.
- > Finaliser le sentier côtier avec l'aide de la D.D.E.

Téléthon

Deux week-ends de forte mobilisation à Plozévet

"Un enfant qui tombe, un enfant qui perd ses forces, un enfant qui, petit à petit, ne marche plus, ne s'alimente plus seul, un enfant qui n'arrive plus à écrire, et qui, un jour, n'aura plus la force de respirer... voilà l'avenir qui était promis à nos enfants lorsque fut lancé le premier Téléthon en 1987.

Cette réalité n'a pas disparu, loin s'en faut, mais elle s'est progressivement améliorée et nos espoirs sont là, fragiles mais légitimes, pour croire en une vie qui sera meilleure. Une vie qui prendra le pas sur la maladie. C'est une lutte partagée avec les malades et leurs familles, une lutte née dans les laboratoires de recherche et que nous soutenons avec constance et fidélité. Nous voulons sauver nos enfants, nos frères et nos sœurs, nos conjoints, et rien ne fera obstacle à notre projet"

Le Téléthon 2004 plozévétien a encore une fois été à la hauteur des précé-

dents : un réel sentiment de fierté pour les organisateurs et généreux donateurs de notre commune ! Nombreuses étaient les associations à avoir voulu pendant deux week-ends s'associer au Téléthon pour que la recherche sur les maladies génétiques avance. Sous la houlette de l'inter-associations et de son Président Roger POGÉANT, une chaîne de solidarité s'est ainsi créée.

Toutes ces actions ont permis à la commune de Plozévet de verser à l'AFM (Association Française contre les Myopathies) **la somme de 7546,69 euros**, (soit environ 2.000 € de plus qu'en 2003 !) apportant ainsi sa pierre à l'édifice qui permet aux chercheurs de continuer à travailler pour l'avenir et pour la vie.



Monsieur MARTINEZ à l'œuvre...

Quelques unes des actions menées

- En préambule, une innovation (bravo à Michel Pichereau, pour cette idée !) avec une semaine d'avance, un week-end paella, une vraie, préparée par Monsieur MARTINEZ, Espagnol pur jus qui, toute la journée, sur les poêlons idoines, a brassé quelque 60 kg de riz agrémentés de 46 kg de langoustines, de 80 kg de poulet et autres ingrédients. Au total sur la journée, 500 parts de paëlla ont ainsi été vendues.

- Puis ce fut au tour des crêpières de se mettre à l'œuvre : elles ont confectionné trois jours durant (un travail titanesque) environ 4200 crêpes !

- La participation du monde sportif, ensuite, avec le tennis de table, la galoche, la randonnée de l'office de tourisme, le foot avec "La Ploz", le judo ...

- Bravo également aux initiateurs des deux tombolas et remerciements aux commer-

çants qui ont offert des lots pour la première. La seconde était organisée par le club Arts et Loisirs avec en premier lot une superbe poupée confectionnée par Madame Lautrédou.

- Merci aux stands de café-gâteaux (association Awen), au Bricolage, aux personnes qui se sont occupées du "passe-boules" (géniale invention de Gérard Le Corre !), du bar, etc.

- A noter, la performance réalisée au collège Henri Le Moal par une équipe de collégiens, avec 693,35 € récoltés !

- Et enfin, un coup de chapeau à "Josette Pouldu" qui depuis des années organise un concours original...

Allez donc savoir combien de grains composent un épi de maïs ? C'était le concours 2004.

Réponse : 459 grains !

Banque alimentaire

Et non, la solidarité n'est pas encore un mot galvaudé. A Plozévet, on a fait la preuve qu'on savait le décliner lors de la collecte de denrées pour le compte de la Banque alimentaire communale. 830 kg de denrées diverses ont été récoltées : 150 kg de plus qu'en 2003, bel effort de générosité.

Les situations précaires existent - aléas de situations, concours de conjonctures - chacun peut en rencontrer au cours de sa vie. La Banque alimentaire permet les "coups de pouce", tout au moins sur le plan alimentaire. Toutes les denrées récoltées permettront au Centre communal d'action sociale de répondre aux demandes des personnes en difficulté sur Plozévet, tout au long de l'année à venir.



Petit exemple de cette épicerie géante ! 183 kg de pâtes, 89 kg de riz, 40 kg de sucre, 66 litres d'huile, 40 boîtes de cassoulet, 28 kg de café... auxquels viennent s'ajouter toute l'année les dons importants effectués par "Capitaine Cook". Solidarité dans les actions aussi, puisque de nombreux bénévoles ont apporté leur concours à ces deux journées pour la collecte en elle-même, mais aussi pour le comptage et le triage de toutes ces denrées.

- **Une réponse nécessaire mais provisoire parce que...** "toute personne a le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé son bien-être et ceux de sa famille, notamment l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que l'accès aux services sociaux nécessaires." (Extrait de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme)

- **La Charte :** Les Banques Alimentaires collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires pour aider l'homme à se restaurer. Leur action se fonde sur la gratuité, le don, le partage, le bénévolat et le mécénat.

Dites-le avec des fleurs...

La municipalité a voulu mettre à l'honneur les "mains vertes" de la commune au cours d'une cérémonie conviviale en ce vendredi de décembre à la mairie, avec la remise des prix "Fleurir la France".



Etaient présents : Pierre Plouzennec, maire, Véronique Le Scaon, conseillère municipale et membre du jury inter communal, les autres membres du jury et Yves Ploix, Président de la Société d'horticulture du Pays bigouden, Cap-Sizun. Tous ont salué en connaisseurs l'application et la détermination de ces jardiniers qui ne comptent pas leur temps et cultivent leur jardin avec amour. **Un souhait : que le virus du jardinage soit très contagieux et qu'il constitue une occasion riche d'échanger entre voisins et amis !**

Pour l'édition 2004, 17 jardiniers plozéviens avaient inscrit leur jardin au concours. Examinés au mois de juin, au plus beau de leur floraison, ces jardins ont été notés par un jury, composé de quatre représentants de sociétés d'horticulture et de quatre élus de la CCHPB. Amaryllis rouge à doubles fleurs, bons d'achat et diplômes sont venus récompenser ces "embellisseurs" du quotidien. Sur le plan du fleurissement, la commune poursuit sa route sur la voie ascensionnelle...

Noël 2004, Plozévet a revêtu ses habits de lumière...



> Les résultats

Particuliers

1. Paul LAUTREDOU, 6 cité des Mésanges
2. Roger RAOUL, Ménez Kerlaéron
3. Roger POGÉANT, 14 rue du Lavoir
4. Christiane CHARLOT, 75, rue d'Audierne
5. Alain BOURDON, Pen Ar Pont
6. Henri BUREL, 1, rue de la Trinité
7. Thierry ECHAROUX, 5, rue de Pen Ar Prat
8. Gérard MOURRAIN, 18, rue de la Trinité
9. Jean-Pierre LE COZ, Scantourec
10. Patrick AUGELLO, 33 rue de la Trinité
11. Rémy GLOAGUEN, 17 rue de Kermao

12. Michèle JEANNES, 7, rue d'Audierne
13. J.-François LE GOUIL, Rue des Albatros
14. Pierre LEFEBVRE, Kergolier
15. Claude PELLAË, Rue des Vanneaux
16. Sandra MICHELET, Kervinily
17. Danielle BEGOT, Scantourec
18. Frédéric CLORENNEC, Kerlaéron
19. Michel GUILLOU, 22 rue de Kermao
20. Lucien LANCELLE, Keringard

Commerçants

1. Bernard GONIDEC, Boulangerie / Scantourec
2. Albert LE HENAFF, Fleurs / 29, rue d'Audierne

> Les résultats

Catégorie maison avec jardin très visible de la rue

1. Marie-Hélène BOSSER, Coat-Pin (également 1er prix de la Communauté de Communes)
2. Bernadette BOURDON, 12, rue de la Trinité
3. Evelyne CHEVALIER, 31, Brumphuez
4. Guy GUEREAULT, Ménez Gored
5. Brigitte NICOT, 2, route de Lézavrec
6. Christine HECQUET, 2, ter rue des Alouettes
7. Marguerite PLOUZENNEC, 32, rue de Kermao
8. Pierre LEFEBVRE, Kergolier
9. Marie LE QUÉRÉ, 34, rue de Kermao
10. Jeannine PICHEREAU, 5, rue des Mouettes
11. Marie-Josèphe CRESPIEN, 12, rue des Genêts.

Dans la catégorie talus, décor floral installé en bordure de la voie publique

1. Anne-Marie JACQUEMARD, Lostalen
2. Honorine LE PAPE, Kerveillant.

Dans la catégorie balcons, terrasses sans jardin visible de la rue

1. Augustine BIGER, 12, cité de Stang-Vihan
2. Christiane GUÉGUEN, 59, bis rue d'Audierne.

Dans la catégorie exploitation agricoles

1. Pierre ROHOU, Kervélen
2. Marie-Thérèse LE CORRE, Lestrouguy.

Après le fleurissement printanier et estival, les illuminations nocturnes des fêtes de fin d'année ont pris le relais des jardinières et autres compositions florales remises dans les caves. Depuis quelques années déjà, on pouvait apprécier les initiatives "illuminées" de quelques Plozéviens pour mettre en valeur la saison hivernale. Cette année, **la municipalité avait décidé d'encourager ces initiatives en organisant un concours d'illuminations. Le résultat a largement dépassé les espérances de la commission municipale** à l'origine de ce concours. Diversité et originalité ont démontré qu'à Plozévet on ne manquait ni d'idées, ni d'imagination ! Le jury, composé d'élus, a parcouru toute la commune à la tombée de la nuit en essayant bien sûr de n'oublier personne. Il a recensé près de 140 maisons décorées, y compris les vitrines des commerçants qui ont concouru dans une autre catégorie. Mille excuses pour des éventuels oublis, certaines maisons n'étant pas éclairées le jour (ou plutôt la nuit) du passage du jury. Après plusieurs virées nocturnes, une vingtaine de maisons a été retenue ainsi que deux commerces. Le niveau étant très élevé, le choix fut très difficile.

Chaque membre du jury ayant attribué ses points de façon anonyme, la moyenne a été calculée, déterminant ainsi les résultats finaux... dans un mouchoir de poche !!!

Ces résultats ont été gardés secrets jusqu'aux vœux du maire le 9 janvier. Pour ménager le suspense, les gagnants n'ont connu leur classement qu'au dernier moment et ont reçu leur prix au cours de cette réception. Par ailleurs, chaque concurrent aura été félicité individuellement par courrier pour sa participation à l'embellissement de la commune en cette période de fêtes.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! **Félicitations à tous et à vos guirlandes pour l'année prochaine !**



Honneur **aux anciens**

"Mañjer Ar Re Goz"

Le 6 septembre dernier eut lieu le repas que la municipalité offre traditionnellement chaque année à ses «Anciens ». Il faut croire que ceux-ci avaient gardé un bon souvenir des agapes précédentes puisqu'une foule nombreuse (près de 340 personnes) se pressait autour des tables dressées dans la salle du Gymnase où était servi le déjeuner.

La cuisine était bonne, les vins se laissaient boire, l'humeur était joyeuse - n'est-ce pas Jean-Louis? -, et par dessus tout çà, de la musique et des chansons ! Patricia Dupont a "chauffé"

la salle, nos chanteurs Plozévétiens y sont allés de leurs refrains et notre accordéoniste "maison", Noël Le Burel, était au mieux de sa forme.

Bref, une bonne journée !
Dommage qu'il faille attendre un an pour recommencer....



🎵 "Sa tonkiki, sa tonkiki, sa tonkinoise"!!!

Et maintenant Noël !



Chez Guillaume et Emilie à Keringard.

Tout le monde, malheureusement, et pour diverses raisons, n'a pas pu assister au déjeuner du 6 septembre. Qu'à cela ne tienne ! Ceux et celles qui n'ont pas pu venir auront quand même leur "Mabig Jesus". A l'heure où paraîtront ces lignes, les conseillers municipaux et les membres du CCAS auront parcouru la campagne pour apporter à nos octogénaires leur petit cadeau de Noël.

Les maisons de retraite des alentours qui accueillent des personnes de chez nous auront également eu la visite de représentants de la commune. **Il faut avoir vu le regard de ces personnes si heureuses, non pas seulement de leur cadeau, mais de voir qu'on ne les a pas oubliées...**

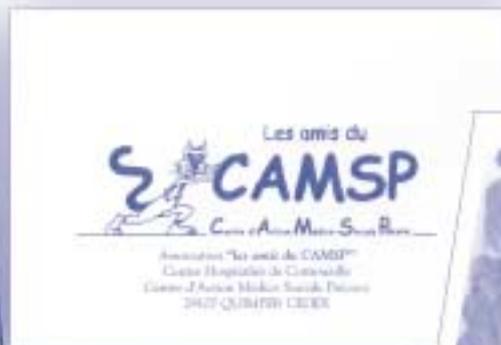


La foule des grands jours.

Jour de fête pour les Plozévétiens de la MAPAD de Pouldreuzic.



Les vœux de la Municipalité



Trois bénévoles et les devoirs deviennent un jeu d'enfant

Mise en place par la municipalité à la rentrée 2003 pour les enfants de la garderie, cette aide aux devoirs a été reconduite à la rentrée 2004. Une quinzaine d'élèves du CP au CM2 bénéficient de ce service qui est à leur disposition 3 jours par semaine : les lundi, mardi et jeudi de 17 à 18 heures. Encadrés par 3 bénévoles Elyane Le Bleis, Mathilde Ronarç'h et Denise Bourdon, ils peuvent ainsi revoir leçons et lectures. Après 2 ans d'existence, cette aide aux devoirs a trouvé son rythme de croisière et plait à tous comme en témoignent ces quelques réflexions d'enfants :

- "Je fais mes devoirs dans le calme !" (Florian)
- "Papa et maman rentrent tard du travail, mes devoirs sont finis à leur arrivée" (Valentin)
- "Je suis plus attentive et plus concentrée qu'à la maison" (Typhaine)
- "Papa et maman sont tranquilles et n'ont plus qu'à vérifier mon travail !" (Maureen)

Satisfaction également du côté des enseignants : sceptiques au début, ils approuvent aujourd'hui cette initiative et notent un progrès sensible chez certains enfants. L'essai est donc plus que concluant.

C'est peut-être également une manière de contrer une certaine forme d'injustice et de donner à tous les enfants les mêmes chances de bien démarrer leur vie scolaire.

Denise, la plus ancienne, puis Mathilde et Elyane, depuis cette année, remplissent ce rôle à merveille. Avec elles, les enfants prendraient presque plaisir à faire leurs devoirs ! Grâce à ce service d'aide aux devoirs, les enfants retrouvent leurs parents en toute quiétude : tout est fini, le cartable peut attendre le lendemain !



Da garet hon eus gret, bro c'hall, beteg mervel (Nous t'avons aimée, ô France, jusqu'à en mourir)

Union Nationale des Combattants



Les médaillés (de g. à d.) : Alain LE GALL, Henri BUREL, Henri LE GOUILL.

En 1918, le Père BROTIER, Aumônier des soldats, et Georges CLEMENCEAU, Président du Conseil avaient perçu que les "poilus" étaient en harmonie pour défendre des valeurs et décidèrent de créer une association appelée "UNION NATIONALE DES COMBATTANTS" dont l'utilité publique fut reconnue en 1920. Son rayonnement, non seulement national mais aussi international a pour but de défendre les intérêts moraux, sociaux, matériels et les droits à réparation de toutes les générations de feu (14-18, 39-45, Indochine, Corée, AFN et opérations extérieures). Le mouvement qui a pris pour devise « UNIS COMME AU FRONT » est toujours vivace aujourd'hui, utile et efficace au service des anciens combattants et victimes de guerres et veuves d'anciens combattants.

Le 9 mars 1985, à l'initiative de M. Emile LE GOFF, une trentaine d'anciens combattants de Plözévet se réunissent en assemblée générale constitutive et créent l'association locale UNC. De 26 adhérents lors de sa création, l'association comprend aujourd'hui 41 membres. Son activité est effective sur toutes les questions de législation concernant ses adhérents et tous les anciens combattants :

- demande de la carte de combattant, du titre de reconnaissance de la Nation, de diverses décorations, de liquidation des retraites,
- défense et demande de secours au bénéfice des veuves et des orphelins de divers conflits.

L'UNC doit exercer un rôle majeur et essentiel dans la transmission de la mémoire et la participation aux manifestations patriotiques notamment aux cérémonies officielles du 11 novembre, 8 mai, 25 septembre (journée nationale aux Harkis) et le 5 décembre (journée

nationale commémorative de tous les morts pour la France durant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie).

Le 11 novembre une soixantaine de personnes, dont plusieurs élèves de l'école G. Le Bail, se sont réunies devant le monument aux morts, pour participer à la commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18. René Le Pape, Président de l'UNC locale a remis à trois anciens combattants plözévétien des médailles. Alain Le Gall a reçu la croix du combattant de la guerre d'Algérie et du conflit du Tchad assortie du titre de reconnaissance de la Nation. Henri Burel a été décoré de la croix du combattant pour la guerre d'Indochine et la médaille commémorative de la campagne d'Extrême-Orient. Henri Le Guill a lui reçu la croix du combattant pour la guerre d'Algérie.

Le monument aux morts de la Grande Guerre de 14-18 à Plözévet, œuvre de Quillivic, ne représente pas un combattant, mais un père qui a perdu trois de ses fils et un de ses gendres dans le conflit. Ce Bigouden de granit, représente toute la détresse des civils pour qui le mois d'août 1914 va sonner le glas des espérances. Au pied de ce Plözévétien, quelques mots bretons gravés : "Da garet hon eus gret, bro c'hall, beteg mervel". "Nous t'avons aimée ô France, jusqu'à en mourir". C'est devant ce Bigouden de granit, fier dans sa douleur, que s'est tenue le 11 novembre dernier la commémoration de l'Armistice qui allait mettre un terme à ces quatre longues années de conflit.

A l'heure où, dans le monde s'entend encore le bruit des armes, cette cérémonie prenait un caractère bien particulier. Une émouvante sonnerie aux morts, exécutée par Jean Debray, retentissait au bourg de Plözévet...

Les statues de la chapelle de la Trinité reprennent leur place

Les sculptures polychromes, d'époques différentes (du XV^e au XIX^e) sont pour la plupart de très belle qualité. Mais malheureusement elles ont subi les outrages du temps et elles se trouvaient dans un état plus que préoccupant. Nous avons demandé dès mai 2001 une intervention d'urgence. En effet l'ensemble des sculptures était infesté d'insectes (petites et grosses vrillettes en pleine activité) qui avaient occasionné la perte d'une importante quantité de bois. Après consultation auprès des services des Antiquités et Oeuvres d'Art du Finistère de Isabelle Gargadennec, il a été décidé d'entreprendre la restauration complète de toute la statuaire qui a été confiée à l'atelier de Tours de Valérie MEHDIPOUR et Héléne GRUAU.



a eu lieu le pré-fixage de la polychromie afin de maintenir les écailles de peintures en place à l'aide de carrés de papier Japon. Enfin toutes les statues ont été emballées individuellement dans des sacs de plastique fermés hermétiquement. Pour la phase de désinsectisation dans chaque enveloppe des absorbeurs d'oxygène ont été placés afin d'absorber la totalité de l'oxygène pendant 21 jours minimum.

Cette première étape achevée, les statues ont été entreposées ensuite dans les caves de l'école Georges Le Bail et elles ont pris la route pour l'atelier de Tours par "paquets" de trois ou quatre. Le dernier convoi de 6 statues a eu lieu le 9 septembre 2004 alors que trois autres revenaient et prenaient place dans la chapelle: saint Jean et saint Germain taillés dans des billes de chêne et saint Michel (ou saint Georges,) sculpté dans de l'orme.

Peu à peu la chapelle de la Trinité va retrouver sa statuaire qui sera complète pour le prochain pardon de la Trinité en juin 2005.

La première intervention a eu lieu du mardi 23 octobre au vendredi 26 octobre 2001. Chaque statue a été sommairement dépoussiérée au pinceau doux. Cette opération a permis de constater un état d'altération très avancé. L'amplitude des dégâts était très nette pour la Vierge à l'Enfant, saint Louis et un des évêques. Puis

Elles dormaient depuis si longtemps...

En 1986 la municipalité avait confié à Pierre LE DREZEN, professeur d'histoire et géographie, au collègue Henri LE MOAL de Plozévet, un lot d'affiches qui se trouvaient dans les archives de la mairie. Puis, à la création des classes de patrimoine, Pierre LE DREZEN les a transférées dans les locaux de Glad. Pendant près de 40 ans elles ont dormi, dans l'ombre, du sommeil des justes, seulement réveillées, de temps en temps, à l'occasion d'un cours. Dix



blanc, représentant une statue et sur laquelle figure une partie des noms des marins français morts à Mers El Kébir avec cette légende en français et en breton : "N'eus ket a lec'h evit lakaat an holl anoioù : 1000", c'est-à-dire "La place manque pour mettre tous les noms : 1000". Au bas de l'affiche cette phrase : "Paotred Breizh lazaz gant ar Saozon" traduite sur l'affiche par "Marins bretons massacrés par les Anglais".

d'entre elles, récemment, ont connu la lumière de l'exposition de Plouhinec, en août 2004, consacrée à la vie quotidienne sous l'occupation allemande. Et voilà que, brusquement, elles ont été toutes réveillées et visitées par des ateliers de restauration de documents anciens. Se sont penchés sur elles des spécialistes de restaurateurs venus de 4 ateliers : La Trinité-sur-mer, Loix en Charente-maritime, Malemort-sur-Corrèze et Le Taillan Médoc en Gironde. Tous, sans exception, ont noté le caractère exceptionnel de ces témoins d'un passé plus ou moins lointain car la plus vieille date de 1889.

Témoignages parfois émouvants d'une vie quotidienne comme cette grande affiche, en noir et

Nous aurons une pensée pour les marins plozévétiens morts à Mers El Kebir :
 Pierre BEQUET de la Trinité, mort le 6 juillet 1940 à bord du Dunkerque - Henri Marie LE MEUR, de Keringard, Jean-Marie LE QUERE du Bourg et Félix SAMAN de Poulhan, tous les trois morts le 30 juillet 1940 à bord du "Bretagne"

Le Centre de Loisirs "à la carte" (ULAMIR du Goyen)

Depuis de nombreuses années, l'Ulamir Centre Social du Goyen organise des centres de loisirs sans hébergement (CLSH). A l'année ce sont quatre centres qui fonctionnent et durant la période estivale, cinq lieux accueillent les enfants.

A partir du 1^{er} janvier, nous avons décidé de changer une partie de notre système de fonctionnement.

Pourquoi ces changements ?

Pour privilégier les familles qui viennent régulièrement au centre de loisirs, simplifier la gestion administrative et le système de facturation.

Les principaux changements

La mise en place d'un système de pré-achat de cartes (avec une nouvelle grille des tarifs) pour les journées de centre de loisirs. Des cartes correspondant à 5 journées ou 5 demi-journées de centre de loisirs seront mises en vente. Les enfants qui souhaiteront venir au centre de loisirs seront dans l'obligation de posséder cette carte.

Quand et où acheter les cartes ?

Vous aurez la possibilité d'acheter ces cartes au secrétariat de l'ULAMIR à Poullan/mer durant les horaires d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h et une fois par mois, le mercredi dans les centres de loisirs, de 17h30 à 18h30. Les dates seront communiquées à l'avance dans la presse et par affichage dans les centres.

Comment inscrire vos enfants ?

Dans tous les cas, les inscriptions préalables des enfants sont obligatoires et indispensables au plus tard 48h avant le jour de présence au centre et ce, dans la limite des places disponibles. Vous pouvez faire les inscriptions au moment de l'achat des cartes à l'aide des feuilles prévues à cet effet. Vous achetez les cartes et inscrivez les enfants au coup par coup. Attention au nombre de places disponibles à certaines périodes !

Les inscriptions peuvent se faire soit auprès des centres de loisirs pendant les périodes d'ouverture ou à l'Ulamir.

Du nouveau aux services techniques

• **Christian Riou**, né en 1956, marié et domicilié à Plozévet, après avoir été artisan (carrelage, revêtement de sols, plâtrier, maçonnerie...) et monteur de lignes sur des réseaux de très haute tension, Christian vient de rejoindre l'équipe des services techniques. Il est bien connu du monde associatif plozévetien puisqu'il participe aux activités du Mondial'Folk, de l'association Histoire et Patrimoine, de l'Office du Tourisme. Il est également membre de Awen et de l'association du Port de Canté.



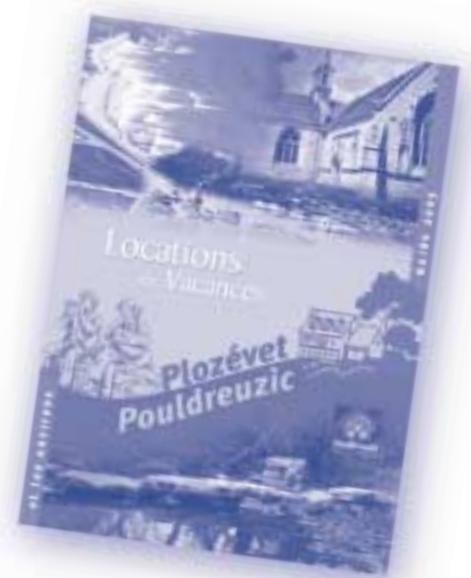
Christian et Stéphane.

• **Stéphane Le Bihan** né en 1966, marié et père de 2 enfants, il est domicilié à Plozévet. Il vient en novembre dernier d'intégrer l'équipe des services techniques. Après 4 ans de travaux publics, Stéphane a exercé la profession de chauffeur routier dans le Morbihan pendant 14 ans. Ancien footballeur, il est maintenant licencié au club de galoche. Depuis 9 ans il est sapeur pompier volontaire à Plozévet.

Bienvenue à tous les deux !

C'est l'hiver mais l'été se prépare déjà...

Le catalogue des locations saisonnières 2005 de l'Office de Tourisme vient de paraître. Vous y trouverez les maisons, appartements, mobil-homes et chambres d'hôtes de Plozévet, mais aussi Pouldreuzic, Landudec, Plogastel-Saint Germain, Peumerit, Plovan, Plouhinec, Mahalon. Cette année encore, l'Office de Tourisme de Plozévet s'est associé à celui de Pouldreuzic afin de concocter cette brochure. N'hésitez pas à venir à l'Office de Tourisme le retirer. Toutes ces locations figurent également sur le site www.plozevet.org



Une borne Vitale interactive à la mairie



La carte Vitale à jour vous garantit des remboursements en 5 jours !

La carte Vitale est votre carte d'assuré social. Elle atteste de votre affiliation et de vos droits à l'Assurance Maladie. Dite aussi "carte à puce", la carte Vitale est une carte à microprocesseur, de la taille d'une carte bancaire.

Elle contient tous les renseignements administratifs nécessaires au remboursement de vos soins. Elle peut être présentée à tout

professionnel ou établissement de santé, équipé du matériel informatique lui permettant de la "lire". La carte Vitale est attribuée à toute personne de 16 ans et plus. Elle ne contient aucune information d'ordre médical. La carte Vitale n'est pas une carte de paiement. La borne, située à l'accueil de la Mairie, vous permettra de lire les informations contenues dans votre carte Vitale et d'actualiser les mises à jour.



Tous les plus de 16 ans ont leur sésame en poche !

Carnet rose pour deux nouvelles petites fleurs !

Catherine, notre jardinière municipale vient de "nous faire une fleur", prénommée **Elisa**. Chez Colette, Secrétaire Générale de mairie, l'arrivée d'une petite **Tifen** fait la fierté de ses parents. Tous nos vœux les accompagnent. Félicitations aux parents !

Noël plozévéétien décembre 1950

"Vous avez votre lampe électrique Madame le Quéré ? La nuit est claire, prenez-la tout de même ..."

En bande, voisins et voisines, jeunes et vieux, descendent au bourg. La messe de minuit va bientôt commencer, il est temps de partir. Le ciel est dégagé, parsemé d'étoiles, l'air vif mord les visages et soulève les écharpes. Le bonnet enfoncé jusqu'aux yeux, Yvette et Fanchon sont devant, faisant claquer gaîment leurs sabots de bois sur le sol gelé. Elles s'arrêtent parfois devant une flaque d'eau gelée pour voir "si ça glisse". Aux premières maisons du bourg, le paysage est parsemé de lumières, ici et là, tous les foyers sont en fête, la veillée de Noël se prépare, on perçoit l'odeur des feux de bois que l'on devine pétillant dans les cheminées.

L'église est là ; imposante, se détachant en sombre dans le ciel clair. Toutes les lampes sont allumées, les bougies clignotent derrière les vitraux colorés, du côté de l'autel de la Vierge. Les fidèles arrivent, de plus en plus nombreux, se signent après avoir trempé deux doigts dans le bénitier de pierre, à droite de la grande porte. L'harmonium joue déjà en sourdine l'hymne à l'enfant nouveau-né. La nef est pleine, si grande que soit la foi du moment, elle ne suffit pas à réchauffer l'atmosphère glaciale. Enfin ! Les officiants sortent de la sacristie ; prennent place dans le chœur, le dos tourné à l'assistance. L'office se déroule, une grand'messe fervente où les chants entonnés joyeusement vont se perdre sous les voûtes démesurément hautes.



*Il est né le divin enfant
Jouez hautbois, résonnez musette
Il est né le divin enfant
Chantons tout son avènement ...*

C'est beau une messe de Noël, surtout pour ceux qui ont la foi. Les enfants, c'est surtout la sortie qui les intéresse ! Ils ont défilé devant la crèche, douillettement décorée par les religieuses de l'école des Sœurs ; ils se sont chamaillés pour être dehors les premiers ; on a fait exprès de se perdre afin d'affoler les parents ... Maintenant, il y a le retour dans les foyers, où ronronnent les fourneaux copieusement garnis de boulets de charbon. Il y a la veillée entre voisins, une année chez l'un, puis chez l'autre.

Ce sera délicieux, chaud et sucré, les histoires incontournables vont ressortir, fort à propos pour endormir les plus petits et permettre aux plus grands d'enrichir leurs connaissances, c'est un jour de fête, pas tout à fait ordinaire ...

■ Sylviane Léty



Elections MSA 2005 un rendez- vous à ne pas manquer

Les élections de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) se dérouleront du 10 au 25 janvier 2005. D'ampleur nationale, ce scrutin a pour but de renouveler les délégués de la MSA. Ces élections marquent un temps fort dans la vie de la MSA, où les adhérents ont la possibilité de choisir leurs délégués, chargés de les représenter au niveau cantonal et au Conseil d'administration de la MSA. Comme tous les cinq ans, les exploitants comme les salariés agricoles et leurs familles vont élire leurs délégués à la MSA. Ces représentants qui habitent leur canton, agiront pour que la MSA apporte le meilleur service.

● CALENDRIER ÉLECTORAL

>Début de la période de vote :
Lundi 10 janvier 2005

Les électeurs reçoivent les documents pour voter : une enveloppe "pli-réponse" et les bulletins de vote au nom des candidats.

>Fin de la période de vote :
Mardi 25 janvier 2005

(avant l'heure de la dernière levée postale du secteur)
Les électeurs votent en adressant par courrier leurs bulletins de vote à la MSA.

>Dépouillement et résultats des élections :
Mardi 1^{er} février 2005

La MSA regroupe les bulletins de vote et réalise le dépouillement. La commission électorale proclame les résultats.

>Election du nouveau Conseil d'administration :
Vendredi 18 mars 2005

Les nouveaux élus élisent le nouveau Conseil d'administration de la MSA.



Selon une de ses Vies, saint Gildas aurait accompli un miracle à Plozévet au VI^e siècle

Nous devons à Bernard Tanguy, chargé de recherches au CNRS - CRBC à Brest, de nous avoir signalé l'existence, dans la Vita Gildae ou Vie de Gildas, écrite en latin vers 1060 par Vital, moine au monastère de Rhuys en pays vannetais, d'un épisode qui se déroule à Plozévet. Nous le remercions de son aide et de ses conseils.

Traduction du § 26 de la *Vie de Gildas* :

« Et parce que les miracles de Ses saints, récités aux oreilles de Ses fidèles, constituent des louanges au Créateur de toutes choses, qui demeure en Ses saints et accomplit des merveilles par leur entremise, nous avons jugé approprié d'évoquer aussi la puissance qu'il a semblé bon à notre Seigneur de manifester par l'intercession de Son serviteur Gildas dans la paroisse de saint Demetrius. Car dans cette paroisse se trouvait un étang à l'entrée duquel rôdaient des pirates qui ne relâchaient leurs victimes qu'après les avoir dépouillées de leur vêtements et battues, souvent même à moitié mortes. Cette cruauté provoquait une violente indignation chez les habitants du pays ; mais incapables de les chasser eux-mêmes, ils implorèrent le secours du saint. Lorsqu'il arriva à l'embouchure de l'étang, saint Gildas supplia le Seigneur d'en obtenir l'entrée. Sa prière finie, une grande butte s'éleva du sable à l'endroit où les pirates commettaient leurs forfaits. Lorsqu'ils se rendirent compte du miracle, les accompagnateurs du saint glorifièrent Dieu et tinrent toujours saint Gildas en profonde vénération. »



Replaçons cet épisode dans sa *Vie* qui, comme toutes les vies de saints, est ponctuée de nombreux miracles. Saint Gildas est né dans la vallée de la rivière Clyde, au sud-ouest de l'Ecosse actuelle. Eduqué par saint Ildut dans une petite île (sans doute Caldy) située au large du comté de Dyfed, contrée du sud-ouest du Pays de Galles dont était originaire saint Démet, saint éponyme et patron de Plozévet, saint Gildas se rend ensuite en Irlande où le roi le demande, puis en Italie (Rome et Ravenne). Il décide alors de rentrer chez lui, mais s'arrête en Armorique. Il construit un monastère à Rhuys, juste au sud du Golfe du Morbihan, puis un petit oratoire sur les rives du Blavet. De là, il se rend en Cornouaille où il accomplit deux miracles, dont celui décrit ci-dessus à Plozévet, et retourne en pays vannetais. Il séjourne alors sur l'île d'Houat, où un ange lui annonce sa mort prochaine. Sa dépouille mortelle, placée sur un bateau abandonné au caprice des flots, sans voile ni équipage, coule avec lui. Les Cornouaillais, venus en plus grand nombre que les Vannetais pour la récupérer, ne parviennent pas à la localiser. Mais ceux-ci, ayant eu la révélation qu'elle avait coulé dans l'anse du Crouesty, la retrouvent et la transportent à Rhuys, où ils l'enterrent dans l'église du monastère qui porte son nom.

Replaçons cet épisode dans sa *Vie* qui, comme toutes les vies de saints, est ponctuée de nombreux miracles. Saint Gildas est né dans la vallée de la rivière Clyde, au sud-ouest de l'Ecosse actuelle. Eduqué par saint Ildut dans une petite île (sans doute Caldy) située au large du comté de Dyfed, contrée du sud-ouest du Pays de Galles dont était originaire saint Démet, saint éponyme et patron de Plozévet, saint Gildas se rend ensuite en Irlande où le roi le demande, puis en Italie (Rome et Ravenne). Il décide alors de rentrer chez lui, mais s'arrête en Armorique. Il construit un monastère à Rhuys, juste au sud du Golfe du Morbihan, puis un petit oratoire sur les rives du Blavet. De là, il se rend en Cornouaille où il accomplit deux miracles, dont celui décrit ci-dessus à Plozévet, et retourne en pays vannetais. Il séjourne alors sur l'île d'Houat, où un ange lui annonce sa mort prochaine. Sa dépouille mortelle, placée sur un bateau abandonné au caprice des flots, sans voile ni équipage, coule avec lui. Les Cornouaillais, venus en plus grand nombre que les Vannetais pour la récupérer, ne parviennent pas à la localiser. Mais ceux-ci, ayant eu la révélation qu'elle avait coulé dans l'anse du Crouesty, la retrouvent et la transportent à Rhuys, où ils l'enterrent dans l'église du monastère qui porte son nom.

L'épisode plozévetien n'a pu se dérouler que sur la côte sud de la commune. L'étang mentionné pourrait être celui de *Lessunus*, celui de *Graouinit* ou *Grouinet* - nom parfois déformé en Gourinet par suite du déplacement du r -, ou encore *Lenn an iliz*, (L'étang de l'église), qui était situé sur l'estran en face de Kerbouron ; le nom de cet étang aujourd'hui disparu est toujours connu des habitants de ce quartier de la commune. Disparition plausible, car le recul de la côte est rapide dans ce secteur : entre 1830 et 1930, par exemple, il a été estimé à une quarantaine de mètres, et n'a pas cessé depuis. Quant au miracle lui-même, il conserve peut-être le lointain souvenir de la constitution du cordon de galets, véritable barrage empêchant l'eau des étangs côtiers de communiquer directement avec la mer.

L'historien Jean-Christophe Cassard, spécialiste de la Bretagne au Moyen-âge, propose une autre interprétation de ce texte : il a émis l'idée que les faits se sont déroulés environ trois siècles plus tard et que les pirates en question étaient des Vikings.

Comme Douarnenez a la légende de la Ville d'Ys, et comme bien d'autres localités situées en bord de mer, Plozévet possède donc aussi sa légende liée au déplacement du tracé de sa côte.

■ Gilles Goyat

Musculation : souplesse à tous niveaux

Loin des clichés des corps de culturistes aux muscles huilés, la section musculation de l'Amicale laïque suit, depuis 16 ans maintenant, son petit bonhomme de chemin. Exit la frime, les personnes qui fréquentent la salle de musculation recherchent ici, avant tout, à travailler leurs muscles dans une ambiance conviviale.

■ **Pour tous renseignements,**
contacter Patrick Ogor
Tél. 06.87.70.92.60.



Les "rendez-voix" d'Awen

Eh non, ce n'est pas le mouvement de mode "Les choristes", qui a déclenché ici l'engouement pour la pratique du chant. Le phénomène chants dans la commune est antérieur, il a été lancé il y a déjà cinq ans par l'association Awen. Un tout petit groupe au départ avec un maître de chant, peu à peu au fil des années, le groupe s'est étoffé. Il compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de chanteurs dont six hommes (important pour les basses !), tous férus de leur « rendez-voix » du lundi. Et comme dans l'univers de Tintin, de 7 à 77 ans, pas

d'âge limite pour venir donner de la voix. Tous les lundis soir, durant deux heures, avec Françoise ou Joëlle au poste de maître de chant, les chanteurs chantent avec bonheur.

■ **Séance chants, le lundi de 20 h 30 à 22 h,**
salle au-dessus de la cantine de l'école Georges-Le Bail



Tous fous du volant !

Les fous du volant ont rendez-vous chaque mardi soir au gymnase Henri-Le Moal. Pas question de Fangio pour autant : le volant est ici, un de ceux qui volent dans les airs, propulsés par une raquette. Eh oui, c'est de badminton dont il s'agit ! Cette activité qui a le vent en poupe, n'est pas réservée à la plage.

■ **Pour tous renseignements,**
contacter l'ULAMIR du Goyen / Tél. 02.98.74.27.



Et un, et deux tonique la gym !

Le lundi et le jeudi, le premier étage de la salle Jules-Ferry se métamorphose en salle de gym. Musique à fond, elles sont une trentaine d'adeptes de la gym à se donner rendez-vous là. Attention, ici c'est de gym tonique dont il s'agit. Ca swingue, on bouge son corps en cadence, mais toujours sans frime.



■ **Le lundi, de 20 h à 21 h et le jeudi, de 10 h à 11 h,** (première séance gratuite).

Au club des "Bricole-tout" !

Boîtes à fromage, boîtes métalliques, pots de verre, bouts de carton... Au club de bricolage, on ne jette rien, tout est bon pour exercer ses dons de bricole-tout ! Une boîte de conserve qui se la joue vase décoré, une boîte à fromage devenue délicieuse boîte à bijoux, un rouleau carton support de papier aluminium métamorphosé en porte-crayons, un pot de yaourt transformé en photophore de Noël...

■ **Chaque vendredi, au Foyer Communal, de 14 h à 17 h.**



Naissances

- 15/10 Elisa CARIQOU - *Lesneut*
- 17/10 William ANSQUER - *Keringard*
- 12/11 Clarisse LE DOZE
23, rue de la Trinité
- 14/11 Tristan BOUREAU - *Le Trinité*
- 30/11 Elisa THAUSE - *47 rue d'Audierne*
- 26/12 LE BRAS Mathieu
43, avenue Georges Le Bail

Mariages

- 07/10 Cyril JACQUEMINET - *Kervinou*
et Marie-Odile GUEZENNEC
Cléden - Cap-Sizun
- 30/10 Christian BLAIS
et Marie-Christine HERRISSON
12, rue des Goémoniers

Décès

- 24/10 Marie-Alexia LE GOFF
née CHATALIC, *82 ans - Ty Ludu*
- 31/10 Jean-Marie L'HELGUEN
76 ans - Rés. La Trinité
- 08/11 Catherine-Marie GENTRIC
81 ans - Ty Bos
- 03/12 Alice BAUBIT née PERON
78 ans - Route de Kerrien
- 09/12 Jean-Pierre LE MEUR
82 ans - Kermenguy
- 15/12 Marie-Anne LEGRAND née DOUIRIN
90 ans - Rés. La Trinité
- 31/12 Alice DEBOURBE née LEJARD
93 ans - Rés. La Trinité



« Chant pour tous » La voix du bonheur

Créé en septembre 2004, l'atelier chant, animé par Patricia DUPONT auteur compositeur interprète, bat son plein. En effet une vingtaine d'artistes hommes et femmes à la "soixantedizaine" dynamique, donne de la voix deux fois par mois au foyer communal.

Sourires sur tous les visages : cet atelier "chant pour tous" aurait pu s'appeler chant-plaisir. C'est que Patricia, animatrice en chants spécialisée dans la catégorie senior, véritable boute-en-train, a su insuffler un vent de dynamisme sur cet atelier.



On vient là pour chanter certes, mais aussi pour se retrouver, pour rire : et ils sont parfois très dissipés, ces élèves ! Qu'importe : ici, ce n'est pas le résultat qui compte, mais bel et bien le fait de pouvoir ensemble sortir des émotions par le biais de la chanson. Chaque chanson, choisie par les participants, entonnée comme une pelote de laine que l'on déroule apporte son lot de souvenirs à partager entre amis. Didactique au placard, le tout est de chanter comme on respire. Le répertoire proposé par Patricia, est vaste : chansons d'hier,

chansons de variété... Tout y est et on fait son petit marché dans ce panel. Actuellement, c'est "Capri" d'Hervé Villard qui a la faveur.

Le souffle reste le geste respiratoire fondamental, il n'est pas nécessaire de savoir chanter, il suffit de prendre du plaisir à chanter ensemble. *"Au début, j'osais à peine me mêler aux autres, nous confiait une participante. Aujourd'hui, j'ai retrouvé confiance en moi et j'ose me faire entendre. Il s'agit également de mieux écouter les autres et de découvrir le plaisir de chanter autrement. Quand nous chantons, nous oublions tout le reste"*.

Cet atelier se poursuivra en 2005, c'est sûr, *"maintenant que nous avons goûté à cet exercice, nous ne pouvons plus nous en passer"* ont déclaré à l'unisson ces artistes.

■ **Atelier gratuit. Le jeudi tous les 15 jours au foyer communal, de 16 h 30 à 18 h. Contact : Annie Le Goff à la mairie / Tél. 02.98.91.30.10**

Les jeunes chez eux...

En attendant leur "nouvelle maison" proposée par la Mairie (Face à la Place de la Gare), les jeunes décoorent et rénovent leur actuel local, encadrés par les animateurs de l'ULAMIR du Goyen. Situé dans le bâtiment du foyer communal, cet espace devient trop petit pour accueillir qui viennent à la rencontre des animateurs. Ils sont, en effet, une trentaine s'y retrouver de manière assidue, avec au programme des sorties, des activités culturelles, des voyages, du sport... *"Nous aimons nous retrouver entre nous, dans un lieu sympa où nous pouvons écouter de la musique, discuter, faire une partie de baby-foot ou autres jeux. Dan le local, nous avons aussi nos réunions avec nos animateurs. Ces rencontres nous permettent de mettre en place des activités futures et de faire le bilan des activités passées. Un local, c'est chouette. Le nôtre est trop petit. La mairie nous a promis un autre plus important mais en attendant, nous allons décorer celui-ci"*. des écriteaux sont prêts pour démarrer la déco : "Vis tes rêves, ne rêve pas ta vie" ... "La compréhension n'est pas instantanée, elle demande tout un processus".

Tous les jeunes de la commune peuvent se joindre au groupe.

Mairie de Plozévet
14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet
Tél. 02 98 91 30 10
Fax 02 98 91 40 29
e.mail : Commune.Plozevet@wanadoo.fr
www.plozevet.info

Directeur de la publication :
Pierre PLOUZENNEC, Maire

Responsable de la rédaction :
Pierrot BOSSER, Adjoint

Ont participé à la rédaction :
le bureau municipal, la commission
communication et les services
administratifs de la commune

Crédit photos :
Raymond CHIMIER,
Laurence PRIME,
Roxana DURAND,
Philippe GADONNA.

Maquette, Mise en page :
Agence id.celt - Quimper

Impression :
Le Berre Imprimeur - Quimper